



# LE BILLET DE LA CRSA PAROLE À

**Jacques PILLIEN**

Représentant de l'Unapei  
Bourgogne-Franche-Comté

*« Vers une société solidaire et inclusive »*

Depuis 60 ans, le mouvement parental à travers l'Unapei agit pour que chaque personne porteuse d'un handicap puisse vivre avec et parmi les autres dans le respect de sa différence et de son libre arbitre. Accessibilité, citoyenneté, éducation, emploi, logement, santé... Pour construire la société solidaire et inclusive que nous défendons, bien des conquêtes restent à réaliser, l'habitat Inclusif en est un exemple.

## **Notre conviction**

Disposer d'un chez soi garantit tout à la fois l'accès à une vie sociale, affective, au bien-être, à l'autonomie, à l'intimité, aux soins, au travail... Les personnes handicapées doivent pouvoir décider de leur lieu d'habitation, sans discrimination ni parcours obligé.

## **La situation actuelle**

La société actuelle n'offre aux personnes en situation de handicap intellectuel qu'un choix très limité en matière de logement. Elle se borne bien souvent à les « orienter » vers des « solutions d'hébergement » liées à leur statut administratif de « personne handicapée ».

Pourtant, comme tout un chacun, elles ont des aspirations diverses et devraient pouvoir choisir le lieu et la forme d'habitat – collectif, semi-collectif ou individuel – correspondant à leurs envies et à leurs besoins. Les conditions pour que ce libre choix puisse s'exprimer ne sont pas suffisamment développées.

## **Ce que nous demandons**

Les Associations parentales revendiquent des solutions d'habitat permettant à chaque personne d'exercer son libre choix, de se sentir chez elle, quel que soit l'endroit où elle habite, et d'être autonome sans être isolée. Pour cela, il faut :

- Associer systématiquement les personnes en situation de handicap au choix de leur logement sans rien leur imposer d'office.
- Développer des modèles d'habitat variés (collectifs, semi-collectifs, individuels) afin de répondre à toutes les attentes.
- Co-construire ces nouvelles formes d'habitat avec tous les acteurs des territoires : secteur médico-social, collectivités territoriales, services publics, législateur, financeurs, citoyens...
- Prendre en compte les ressources souvent faibles des personnes handicapées pour leur permettre d'accéder aux diverses formes d'habitat proposées.
- Garantir aux personnes handicapées un accompagnement de qualité, quel que soit le lieu où elles habitent.